

***La participation de Développement  
économique Canada au  
développement du Centre québécois  
d'innovation en biotechnologie  
(CQIB)***

**Étude de cas**

*Présentée à  
Développement économique Canada  
par Sogémap inc.*

*Juin 2003*

***Sogémap inc.***  
*Société conseil en gestion de programmes publics*

*1075, rue Saint-Alexandre  
Longueuil (Québec)  
J4H 3H2*

*Téléphone(514) 990-0546  
(450) 670-8952  
Télécopieur(450) 670-0009*

*Courriel : [sogemap@sogemap.com](mailto:sogemap@sogemap.com)  
[www.sogemap.com](http://www.sogemap.com)*

## ***SOMMAIRE***

*Situé dans le Parc scientifique et de Haute technologie de Laval, le Centre québécois d'innovation en biotechnologie (CQIB), inauguré en août 1996, est le premier incubateur d'entreprises à se spécialiser dans le secteur de la biotechnologie au Québec. Développement économique Canada a participé à la création du CQIB grâce à une contribution obtenue dans le cadre du Programme des travaux d'infrastructures Canada-Québec (Infrastructures I).*

*Ce projet d'incubateur a été initié par les deux partenaires du Parc scientifique et de haute technologie de Laval, LAVAL TECHNOPOLE et l'INRS-Institut Armand-Frappier. Il a été créé afin de répondre à la problématique du manque d'espace d'incubation et aux besoins particuliers des chercheurs-entrepreneurs. Il s'agit d'un organisme à but non lucratif qui offre aux entrepreneurs des services d'encadrement d'affaires, des laboratoires, des équipements et des instruments scientifiques à la fine pointe de la technologie, pour faciliter le démarrage d'entreprises innovatrices dans le secteur des biotechnologies. Il met à leur disposition des infrastructures matérielles spécialisées, de même qu'un service et un encadrement d'affaires sur mesure. Le CQIB offre ses services aux chercheurs-entrepreneurs présentant un projet au potentiel technologique prometteur. Ces derniers proviennent principalement des universités du Grand Montréal ou occasionnellement d'une entreprise pharmaceutique ou en biotechnologie. Le CQIB offre trois programmes: le programme d'incubation qui a été mis en place dès l'inauguration du CQIB en 1996, le programme de pré-incubation qui a été implanté au début de l'année 1998 et le programme de post-incubation qui a été mis en place récemment.*

En peu de temps, le CQIB a su se bâtir une réputation aux plans national et international. Le prestigieux Prix d'incubateur de l'année en 2002 (Prix Randall M. Whaley of The Year), décerné par la National Business Incubation Association (NBIA), lui a valu une reconnaissance internationale. C'était la première fois que le jury du NBIA accordait de tels honneurs à un incubateur hors des États-Unis. Cette même année, le CQIB recevait le Prix de l'innovation remis par la Fondation Armand-Frappier.

### *La participation de Développement économique Canada au développement du CQIB*

Depuis plus de sept ans, Développement économique Canada accorde une aide financière importante à cet incubateur, ce qui en fait l'un des principaux bailleurs de fonds de l'organisme. Pendant toutes les phases de développement de l'organisme, l'agence a appuyé le projet par des aides financières et un accompagnement important. Elle a contribué financièrement à la réalisation d'activités de promotion ainsi qu'à la réalisation de travaux d'aménagement et à l'achat d'équipements spécialisés. Les activités de promotion ont permis de faire valoir les avantages du CQIB auprès de la clientèle-cible. Depuis 2000, l'aide substantielle de l'agence permet de défrayer les coûts de fonctionnement de l'organisme. Cette contribution s'inscrit sous le volet entrepreneurship du programme IDÉE-PME, qui aide les incubateurs technologiques à couvrir leurs frais de fonctionnement.

Le support de Développement économique Canada dans le projet du CQIB ne se limite pas seulement à l'aspect financier. Un représentant de l'agence siège au conseil d'administration du CQIB depuis ses débuts. La participation de celle-ci au conseil d'administration de l'organisme à titre d'observateur lui permet de suivre son évolution et d'appuyer l'organisme lors de la mise en place des programmes. D'ailleurs, l'agence a tenu à jouer un rôle important dans la phase de

*pré-incubation en appuyant la mise sur pied, en 2000, d'un Fonds d'aide au  
prédémarrage pour les entrepreneurs en biotechnologie.*

### *Des résultats forts intéressants*

Le CQIB connaît un parcours remarquable depuis ses débuts en 1996. Outre la notoriété de l'organisme, notons l'ajout d'espaces locatifs pour répondre aux besoins des entreprises, les résultats financiers et le taux d'autofinancement plus que satisfaisants, la qualité des entreprises incubées et des entreprises graduées et l'appui accordé aux entreprises. Les ingrédients du succès du CQIB consistent assurément dans la qualité des liens avec les entreprises incubées.

Depuis 1996, le CQIB a connu deux phases de développement et s'apprête à entreprendre sa troisième phase. Le succès du CQIB a fait en sorte que le taux d'occupation a rapidement franchi la barre des 90 %. La phase 3 (2003) correspond à la relocalisation du CQIB dans les nouveaux locaux du Centre de développement des biotechnologies de Laval (CDBL).

Par ailleurs, le CQIB a connu une augmentation significative de ses revenus auto-générés. En 1997, le CQIB atteignait déjà un ratio d'autofinancement de 41% et, après seulement 5 années d'activités, ce ratio se chiffrait à 72%.

Le CQIB a contribué au démarrage de 16 entreprises dont neuf ont gradué. Actuellement, il y a sept entreprises résidentes au CQIB, dont quatre devraient graduer en 2003. Au 31 décembre 2002, les entreprises résidentes et graduées comptaient 575 emplois à temps plein. Parmi ceux-ci, on dénombre 87 chercheurs, 244 autres professionnels et 244 techniciens. Les actifs totaux des entreprises s'élevaient à 117 943 000\$, dont 8 755 000\$ en dépenses de recherche et développement.

Au cours des divers projets du CQIB réalisés avec l'appui de Développement économique Canada, les gestionnaires de l'incubateur ont démontré leurs compétences pour mener des projets à terme. Depuis ses débuts, le CQIB a toujours



atteint les objectifs fixés en termes de rendement, à savoir stimuler la recherche et le développement à des fins commerciales, appuyer la création de nouvelles entreprises, favoriser la création d'emplois et la progression de son taux d'autofinancement. Pour l'agence, le CQIB est un organisme prometteur qui a fait ses preuves. Il s'est d'ailleurs créé une relation de confiance mais aussi de partenariat entre Développement économique Canada et le CQIB, puisque les entreprises graduées sont référées à l'agence par la suite. De plus, l'organisme débord de son mandat d'incubateur en représentant le réseau des incubateurs au Québec. Les nombreux prix reçus, ainsi que les alliances internationales, font en sorte que le CQIB rayonne ici et à l'étranger.

## TABLE DES MATIÈRES

Premier incubateur d'entreprises à se spécialiser dans le domaine de la biotechnologie au Québec.....	1
<i>Un secteur en pleine croissance.....</i>	1
<i>L'implication de Développement économique Canada à la mise en oeuvre du CQIB 2</i>	
<i>Rayonnement du CQIB.....</i>	3
L'intervention du CQIB auprès des chercheurs-entrepreneurs.....	5
<i>La pré-incubation.....</i>	5
<i>L'incubation.....</i>	6
<i>La post-incubation.....</i>	7
Des résultats forts intéressants .....	8
<i>Expansion du CQIB.....</i>	8
<i>Performance financière.....</i>	9
<i>Entreprises incubées.....</i>	10
<i>L'approche entrepreneuriale du CQIB.....</i>	10
<i>L'appui de Développement économique Canada.....</i>	11

## *Premier incubateur d'entreprises à se spécialiser dans le domaine de la biotechnologie au Québec<sup>1</sup>*

*Situé dans le Parc scientifique et de Haute technologie de Laval, le Centre québécois d'innovation en biotechnologie (CQIB) est le premier incubateur d'entreprises à se spécialiser dans le secteur de la biotechnologie au Québec. Développement économique Canada (DEC) a participé à la création du CQIB grâce à une contribution obtenue dans le cadre du Programme des travaux d'infrastructures Canada-Québec (Infrastructures I).*

*L'inauguration du CQIB a eu lieu en août 1996. Le CQIB, un organisme à but non lucratif, a été créé pour offrir aux chercheurs-entrepreneurs des services d'encadrement d'affaires, des laboratoires, des équipements et des instruments scientifiques à la fine pointe de la technologie, pour faciliter le démarrage d'entreprises innovatrices dans le secteur des biotechnologies. Il a pour cible principale l'essor des jeunes entreprises oeuvrant dans*

---

<sup>1</sup> L'information contenue dans ce texte est tirée d'entretiens réalisés avec monsieur Normand de Montigny, directeur du CQIB, de madame Nathalie Delorme, coordonnatrice au CQIB, de mesdames Carole Hart et Nathalie Robillard, de Développement économique Canada, Bureau de Laval, Laurentides, Lanaudière. Des entretiens ont été menés avec deux dirigeants d'entreprises: Monsieur Jean-Marc Juteau de REPLICor inc.(entreprise résidente du CQIB) et Monsieur Nagui Naoum de BIOENVELOP TECHNOLOGIES inc. (entreprise graduée du CQIB). Nous avons également consulté le site Web et des documents du CQIB, des documents administratifs de DEC, des analyses de projets, des revues de presse, etc.

le domaine des biotechnologies appliquées aux secteurs de la santé, de l'environnement, de l'agroalimentaire et de la foresterie. Il met à leur disposition des infrastructures matérielles spécialisées, de même qu'un service et un encadrement d'affaires sur mesure.

### *Un secteur en pleine croissance*

Au cours des deux dernières décennies, le secteur des biotechnologies a connu une croissance importante. Dès le début des années 1980, la biotechnologie a été identifiée comme un secteur stratégique pouvant générer des produits à haute valeur ajoutée, créer des emplois spécialisés et contribuer au développement économique du Québec. Des infrastructures étaient alors mises en place pour faire de la biotechnologie un nouveau secteur économique à forte croissance.

C'est dans la région du Grand Montréal que la majorité des entrepreneurs du secteur des biotechnologies décident de s'implanter. Cependant, il y a rapidement un manque d'espace d'incubation pour les nouvelles entreprises. Par ailleurs, les chercheurs-entrepreneurs de ce secteur d'activités ont besoin des services spécialisés d'accompagnement pour l'établissement d'une entreprise. Que ce soit pour la préparation d'un plan d'affaires, la négociation d'ententes de propriété intellectuelle, l'aide technique pour la mise sur pied d'un laboratoire, la recherche de financement ou l'accès à des laboratoires de recherche, ces entreprises requièrent une aide précise et un encadrement professionnel. Les exigences des entrepreneurs-chercheurs se

situent alors principalement dans le démarrage et les premières phases d'expansion des PME.

Afin de répondre à la problématique du manque d'espace d'incubation et aux besoins particuliers des chercheurs-entrepreneurs, les deux partenaires du Parc scientifique et de haute technologie de Laval, LAVAL TECHNOPOLE <sup>2</sup> et l'INRS-Institut Armand-Frappier, concevaient en 1995 le projet de créer un incubateur d'entreprises; le Parc scientifique comprenait déjà un campus scientifique et la volonté existait d'y implanter un tel incubateur. Les gouvernements fédéral et provincial ont appuyé ce projet, percevant le secteur des biotechnologies comme un facteur de croissance important pour l'économie québécoise.

### *L'implication de Développement économique Canada dans la mise en oeuvre du CQIB*

L'implication du Gouvernement du Canada dans le CQIB s'est faite par l'entremise de Développement économique Canada

---

<sup>2</sup> LAVAL TECHNOPOLE est l'organisme voué au développement économique de Laval. Créée en 1995, LAVAL TECHNOPOLE est née d'une vision et d'une réalité construites par une communauté d'affaires qui évolue avec une dynamique d'excellence. LAVAL TECHNOPOLE relève le défi du développement de Laval et offre de nombreux services aux entreprises pour les soutenir dans leur cheminement d'affaires. Au cœur du réseau technopolitain international et du réseau des organismes et institutions voués au développement de l'économie au Québec et au Canada, LAVAL TECHNOPOLE est une véritable plaque tournante de contacts, de ressources et de services.

(DEC). Depuis plus de sept ans, DEC accorde une aide financière importante à cet incubateur, ce qui en fait l'un des principaux bailleurs de fonds de l'organisme. Selon la responsable du bureau d'affaires de Laval, Laurentides, Lanaudière de DEC, l'aide apportée au CQIB "est conforme à la stratégie régionale d'intervention du bureau d'affaires, qui priorise les interventions dans le secteur des biotechnologies dans la région de Laval". De plus, en s'associant au CQIB, DEC participait également à l'essor de la Cité de la biotechnologie et de la santé humaine de Laval puisque le CQIB en constitue un maillon important, en tant qu'incubateur d'entreprises.

Depuis la création du CQIB, DEC a contribué financièrement à la réalisation d'activités de promotion ainsi qu'à la réalisation de travaux d'aménagement et à l'achat d'équipements spécialisés. Les activités de promotion ont permis de faire valoir les avantages du CQIB auprès de la clientèle-cible. Les contributions ont également permis l'embauche d'une ressource d'encadrement spécialisée en biotechnologie chez Inno-Centre<sup>3</sup>. Cette ressource d'Inno-Centre a permis d'offrir des services aux entreprises résidentes du CQIB. Inno-Centre et le CQIB offrent des formules d'accompagnement différentes auprès des entreprises. La formule d'accompagnement de Inno-Centre est caractérisée par le suivi d'un conseiller spécialement attribué à une entreprise

---

<sup>3</sup> INNO-CENTRE est un incubateur d'entreprises virtuel. Il a pour mission de participer au démarrage et au développement d'entreprises en innovation technologique en leur offrant un encadrement et des conseils adaptés à la mesure de leurs besoins.

tandis que celle du CQIB consiste à une formule d'accompagnement à la carte où les entrepreneurs, selon leurs besoins, ont accès à un réseau de consultants spécialisés. Les entreprises résidentes du CQIB peuvent choisir la formule d'accompagnement qui leur convient le mieux. Une entreprise actuellement incubée au CQIB est supervisée par un conseiller de Inno-Centre. Par ailleurs, le CQIB a signé des accords de partenariat avec Inno-Centre et avec d'autres incubateurs au Québec et à l'étranger.

Depuis 2000, l'aide substantielle de DEC permet de défrayer les coûts de fonctionnement de l'organisme. Cette contribution s'inscrit sous le volet entrepreneurship du programme IDÉE-PME, qui aide les incubateurs technologiques à couvrir leurs frais de fonctionnement. Elle est non remboursable, puisqu'il s'agit d'une aide à un organisme sans but lucratif. En juillet 2000, 207 350 \$ ont été octroyés au CQIB pour l'aider à poursuivre ses activités d'encadrement d'affaires jusqu'en 2003.

Le support de DEC dans le projet du CQIB ne se limite pas seulement à l'aspect financier. Un représentant de DEC siège au conseil d'administration du CQIB à titre d'observateur depuis ses débuts.

DEC appuie le projet depuis sa création parce que le CQIB atteint ses objectifs, voire les dépasse. La relation de DEC avec le CQIB en est une de partenariat et de confiance envers l'organisme. Selon le Directeur du CQIB "la relation avec les intervenants de DEC a toujours été facile parce que le contact se

*fait toujours avec le même représentant de DEC, le contrat est le même et ce, pour un même projet à l'intérieur d'un même plan d'affaires, ... alors tout se tient et tout est cohérent*'.

### ***Rayonnement du CQIB***

En peu de temps, le CQIB a su se bâtir une réputation aux plans national et international. Le prestigieux Prix d'incubateur de l'année en 2002 (Prix Randall M. Whaley of The Year), décerné par la National Business Incubation Association (NBIA)<sup>4</sup>, lui a valu une reconnaissance internationale. C'était la première fois que le jury du NBIA accordait de tels honneurs à un incubateur hors des États-Unis. Cette même année, le CQIB recevait le Prix de l'innovation remis par la Fondation Armand-Frappier. Le CQIB est membre de plusieurs associations nationales et internationales d'incubateurs. Il est également membre du réseau IncubAction - le regroupement des pré-incubateurs et incubateurs d'entreprises du Québec. Le directeur du CQIB agit à titre de président du Réseau IncubAction. Ce réseau regroupe actuellement 14 incubateurs technologiques du Québec. DEC finance tous ces incubateurs par son programme IDÉE-PME ou par d'autres programmes.

Depuis ses débuts, le CQIB a pu compter sur de nombreux partenaires financiers pour réaliser sa mission. Voici les partenaires impliqués dans le projet :

---

<sup>4</sup> Le NBIA compte plus de 1 000 membres provenant de 59 pays et occupe la position de mondial dans le domaine de l'incubation d'entreprises.



- \$ INRS-Institut Armand-Frappier (partenaire fondateur);*
- \$ LAVAL TECHNOPOLE (partenaire fondateur);*
- \$ Développement économique Canada pour les régions du Québec;*
- \$ Conseil régional de développement de Laval;*
- \$ Ministère des Affaires municipales et de la Métropole;*
- \$ Ministère de l'Industrie et du Commerce du Québec;*
- \$ Ministère de la Recherche, de la Science et de la Technologie du Québec;*
- \$ Programme des travaux d'infrastructures (Gouvernements du Canada et du Québec et Ville de Laval);*
- \$ Innovatech du Grand Montréal.*

## *L'intervention du CQIB auprès des chercheurs-entrepreneurs*

Le CQIB offre ses services aux chercheurs-entrepreneurs présentant un projet au potentiel technologique prometteur. Les chercheurs proviennent principalement des universités du Grand Montréal ou occasionnellement d'une entreprise pharmaceutique ou en biotechnologie. Le CQIB offre trois programmes: incubation, pré-incubation et post-incubation. Le programme d'incubation a été mis en place dès l'inauguration du CQIB en 1996. Le programme de pré-incubation a, quant à lui, été implanté au début de l'année 1998, afin de répondre à un besoin des futurs entrepreneurs. Finalement, le CQIB a mis en place récemment un programme de post-incubation. Aucune entreprise n'a encore bénéficié de cette nouveauté. La participation de DEC au conseil d'administration de l'organisme lui permet de suivre son évolution et d'appuyer l'organisme lors de la mise en place des programmes.

### *La pré-incubation (entre 3 à 6 mois)*

Pour la pré-incubation, une évaluation du potentiel technologique est réalisée; un comité de sélection (composé de scientifiques) étudie la recevabilité des projets. Pour être recevable, un projet doit présenter un produit brevetable avec un potentiel de marché intéressant (la recherche ayant déjà été effectuée, de même que le développement du produit). Une fois

le projet accepté, le CQIB accompagne le chercheur dans l'élaboration de son plan d'affaires, négocie l'accord de propriété intellectuelle et voit à la recherche d'investisseurs<sup>5</sup> pour le développement du produit.

DEC a tenu à jouer un rôle important dans cette phase de pré-incubation en appuyant la mise sur pied, en 2000, d'un **Fonds d'aide au prédémarrage pour les entrepreneurs en biotechnologie**. L'aide accordée est de 150 000 \$; en contribution non remboursable. Le fonds, géré par le CQIB, permettra d'adapter l'aide de DEC aux besoins particuliers des entreprises en prédémarrage dans ce secteur industriel et ce, avant la période d'incubation.

---

<sup>5</sup> Le financement requis est de l'ordre de 500 000\$ à 700 000\$.

### *L'incubation (entre trois à cinq ans)*

Pour l'incubation, les chercheurs-entrepreneurs doivent présenter leur projet à un comité de sélection qui décidera de leur admission à l'incubation<sup>6</sup>. Cette étape franchie, le directeur du CQIB voit avec eux leurs besoins. Les services offerts par le CQIB sont de trois ordres: l'accompagnement d'affaires, les services d'affaires et les services techniques. L'annexe A les présente en détails.

Selon Monsieur Naoum, président de BIOENVELOP TECHNOLOGIES inc. (entreprise graduée du CQIB en 2001), les services du CQIB ont été très importants parce que "pour nous, ça a donné beaucoup de crédibilité au cours de la première année (qui est l'année critique), parce que l'on devait faire des présentations. Nous étions dans une bonne enceinte, donc les gens qui venaient nous visiter étaient impressionnés de savoir que l'on avait été acceptés par le CQIB. Cette crédibilité que nous a permis l'incubateur, ça n'a pas de prix." De plus, il ajoute, "le CQIB nous a amené des contacts en France... l'accès au programme d'incubation nous a permis de partir du bon pied et de démarrer plus rapidement. L'incubateur a, de plus, toujours su s'adapter aux besoins croissants de l'entreprise."

Durant la période d'incubation, les entrepreneurs voient à bâtir leur entreprise. Le CQIB agit alors comme un "courtier de

---

<sup>6</sup> Les chercheurs-entrepreneurs qui ont bénéficié du programme pré-incubation doivent à au soumettre une demande au Comité.

compétences”. Le CQIB, fort de ses accords de partenariat et de son réseau d’accompagnement d’affaires, est en mesure de répondre à tous les besoins d’accompagnement d’une entreprise en démarrage dans le secteur des biotechnologies.

Selon M. Juteau, directeur chez REPLICor (entreprise incubée) “il aurait été extrêmement difficile de fonctionner en dehors de l’incubateur parce que l’équipement que nous utilisons est très sophistiqué et très dispendieux. Sans l’incubateur, nous n’aurions pas eu les moyens de nous procurer les équipements nécessaires, l’incubateur était parfait pour nous.” Il mentionne enfin que “la présence de l’incubateur a vraiment aidé au départ de la compagnie”.

Après trois à cinq années d’incubation, l’entreprise est prête à partir. Au CQIB, il n’existe pas de “politique active de graduation des entreprises” permettant d’énoncer certains critères menant les entreprises à quitter le milieu d’incubation. Cependant, certains signes peuvent amener les entreprises à partir d’elles-mêmes. Si une entreprise veut acquérir plus de 25 % de l’espace locatif, si l’entreprise génère des profits d’opération substantiels, si les rondes de financement (institutions de financement et de capital de risque) sont importantes et que l’envergure de l’entreprise déborde celle d’un incubateur, ou que l’entreprise est incubée depuis cinq ans, elle est prête. Le CQIB ne force pas les entreprises à quitter l’incubateur, mais, généralement, les entreprises, d’elles-mêmes, prennent cette décision.

Le CQIB suit de près ses entreprises graduées et a de fréquents contacts avec elles. Il s'apprête d'ailleurs à créer une Association dédiée aux entreprises graduées, puisque certaines d'entre elles utilisent encore les services du CQIB (location d'équipement par exemple).

### *La post-incubation*

Un groupe de travail, formé en 2003, composé d'un représentant du CQIB, d'un architecte, d'un ingénieur, d'un constructeur et d'un fabricant de mobilier de laboratoire, travaille à aider les entreprises à la post-incubation. C'est à la suite d'expériences difficiles vécues par des entreprises graduées que le CQIB et le groupe de travail ont mis sur pied ces services. Les entreprises qui quittent l'incubateur ne sont pas nécessairement prêtes à défrayer des coûts importants pour acheter un terrain et construire un édifice pour s'y loger. Afin d'aider les entreprises à la transition, le service de post-incubation offert par le CQIB accompagne les entrepreneurs environ une année avant leur sortie. Les entreprises sont prises en charge par le groupe de travail pour la relocalisation et la gestion du projet de construction et d'aménagement de laboratoires. Les entreprises doivent payer pour le service de consultation. Ainsi, l'intervention du CQIB et de ses partenaires permet de réduire le risque de démarrage des entreprises.

## *Des résultats forts intéressants*

Le CQIB connaît un parcours remarquable depuis ses débuts en 1996. Outre la notoriété de l'organisme, notons l'ajout d'espaces locatifs pour répondre aux besoins des entreprises, les résultats financiers et le taux d'autofinancement plus que satisfaisants, la qualité des entreprises incubées et des entreprises graduées et la satisfaction des entreprises. Au fil des années, DEC a été l'un des partenaires financiers les plus importants du CQIB. Pendant toutes les phases de développement de l'organisme, DEC a appuyé le projet par des aides financières et un accompagnement important.

### *Expansion du CQIB*

Depuis 1996, le CQIB a connu deux phases de développement et s'apprête à entreprendre sa troisième phase. La phase 1 correspond à la mise en place du CQIB. Ainsi, de 1996 à 1998, six entreprises ont été incubées. Les travaux d'aménagement du CQIB ont été financés via le programme d'Infrastructures Canada-Québec. De plus, DEC a offert une contribution de 250 000\$ afin de permettre l'embauche d'une ressource d'encadrement spécialisée en biotechnologie chez Inno-Centre. Cette ressource permettait d'offrir des services, sur une période de 30 mois, aux entreprises incubées au CQIB.

La phase 2 (1998-2003) a permis des travaux d'agrandissement et une hausse de cinq du nombre de nouvelles entreprises (11 au total) que le CQIB sera en mesure d'accueillir à chaque année. DEC a offert une aide financière de l'ordre de 800 000 \$ pour appuyer les travaux d'agrandissement. La participation de DEC au financement des améliorations locatives a permis de diminuer le prix du loyer pour les entreprises incubées pendant les périodes critiques de recherche et développement et de démarrage.

La phase 3 (juillet 2003) correspond à la relocalisation du CQIB dans les nouveaux locaux du Centre de développement des biotechnologies de Laval (CDBL)<sup>7</sup>. Le CQIB agira à titre de gestionnaire de l'immeuble. Le CDBL permet d'offrir des locaux aux entreprises résidentes, mais également aux entreprises graduées qui désirent s'implanter dans la Cité de la biotechnologie et de la santé humaine de Laval. Dans le cadre de ce projet de relocalisation, DEC s'est engagé depuis le 1er janvier 2003 et ce, pour une période de 24 mois, à une contribution de 2,9 millions \$ pour les frais de fonctionnement et les coûts d'implantation et de déménagement du CQIB dans les nouveaux locaux situés dans le Centre de développement des biotechnologies.

Comme l'indique le tableau 1, le succès du CQIB a fait en sorte que le taux d'occupation a rapidement franchi la barre des 90 %. En 2001, ce taux était même de 100 %. Afin de répondre à une

---

<sup>7</sup> Le CDBL est un complexe multilocatif de 128 000 pi<sup>2</sup> érigé à l'intérieur de la Cité de la biotechnologie et de la Santé humaine de Laval et entièrement voué aux entreprises en biotechnologie.



demande de plus en plus importante d'espaces locatifs, le CQIB a donc dû augmenter sa capacité locative, qui est passée de 9 650 pi<sup>2</sup> en 1996 à 15 076 pi<sup>2</sup> actuellement.

**Tableau 1**  
**Taux d'occupation**

ANNÉE D'OPÉRATION	1997	1998	1999	2000	2001	2002
TAUX D'OCCUPATION	67 %	69 %	85 %	94 %	100 %	93 %

### *Performance financière*

Le CQIB a connu une augmentation significative des ses revenus auto-générés, ce qui fait que sa situation se compare avantageusement à l'ensemble des incubateurs d'entreprises. Une étude<sup>8</sup> sur les incubateurs technologiques indique que le ratio d'autofinancement moyen d'un incubateur au Québec en 1997 était de 37,8%. De plus, les rares incubateurs américains spécialisés en biotechnologies n'ont réussi à atteindre l'autofinancement qu'après une dizaine d'années d'opération. En 1997, le CQIB atteignait déjà un ratio d'autofinancement de 41% et, après seulement 5 années d'activités, ce ratio se chiffre à 72%. En 2002, il a diminué, pour se situer à 63%. Cette

---

<sup>8</sup> Développement économique Canada et le Ministère de l'Industrie, du Commerce, de la Science et de la Technologie du Québec, *Évaluation des incubateurs technologiques et des centres d'entrepreneurship universitaires*, rapport final, mars 1999, p. iv.

diminution est due principalement à l'augmentation des frais de loyer du CQIB. D'une part, le CQIB occupe une superficie plus grande dans le cadre de la phase 2 et, d'autre part, tel que convenu avec l'INRS-Institut Armand-Frappier, le coût du loyer devait être progressif. Le tableau 2 présente la progression du ratio d'autofinancement depuis 1997.

**Tableau 2**  
**Ratio d'autofinancement**

ANNÉE D'OPÉRATION	1997	1998	1999	2000	2001	2002
RATIO D'AUTOFINANCEMENT <sup>1</sup> .....	41 %	50 %	68 %	68 %	72 %	63 %
1. Le ratio d'autofinancement exclut l'amortissement.						

Afin d'améliorer son autofinancement, le CQIB a su instaurer diverses structures de tarification pour les utilisateurs de services et de consultations et il a maintenant l'appui de commanditaires privés qui ont signé des ententes. Par exemple, pour les trois prochaines années, des commanditaires s'engagent à fournir 85 000 \$ en commandite.

### ***Entreprises incubées***

Le CQIB a contribué au démarrage de 16 entreprises dont neuf ont gradué. Parmi les entreprises graduées, Qbiogène inc., s'est vu remettre le prix de l'innovation au Sommet québécois des

biotechnologies. Une seule entreprise graduée a cessé ses opérations.

Actuellement, il y a sept entreprises résidentes au CQIB, dont quatre devraient graduer en 2003. Les principaux secteurs d'activités de ces entreprises sont la santé humaine, la génomique et les nutraceutiques. Le tableau 3 reproduit le nombre d'entreprises résidentes et le nombre d'entreprises graduées depuis le début des opérations du CQIB.

**Tableau 3**  
**Nombre d'entreprises**

	1997	1998	1999	2000	2001	2002	À venir en 2003
ENTREPRISES RÉSIDENTES (TOTAL)	4	10	12	11	11	7	--
ENTREPRISES GRADUÉES	1	1	0	2	2	3	4

Au 31 décembre 2002, les entreprises résidentes et graduées comptaient 575 emplois à temps plein. Parmi ceux-ci, on dénombre 87 chercheurs, 244 autres professionnels et 244 techniciens. Les actifs totaux des entreprises s'élevaient à 117 943 000\$, dont 8 755 000\$ en dépenses de recherche et développement.

### *L'approche entrepreneuriale du CQIB*

L'accompagnement, la qualité des services et l'environnement propice au démarrage d'entreprises permettent à celles-ci de se concentrer sur le développement de la technologie et de la commercialisation. Les ingrédients du succès du CQIB consistent assurément dans la qualité des liens avec les entreprises incubées. Les entrepreneurs accompagnés sont souvent très motivés et font preuve d'un haut niveau de compétence. Comme l'indique le directeur du CQIB "un incubateur c'est un réseau d'expertise composé de gens motivés." Le CQIB est entouré de gens motivés, que ce soit l'équipe du CQIB, les membres du conseil d'administration ou les partenaires impliqués.

### *L'appui de Développement économique Canada*

Au cours des divers projets du CQIB réalisés avec l'appui de Développement économique Canada, les gestionnaires de l'incubateur ont démontré leurs compétences pour mener des projets à terme. Depuis ses débuts, le CQIB a toujours atteint les objectifs fixés en termes de rendement, à savoir stimuler la recherche et le développement à des fins commerciales, appuyer la création de nouvelles entreprises, favoriser la création d'emplois et la progression de son taux d'autofinancement. Ainsi, l'organisme s'est adapté au cours du développement du projet et de sa transformation, afin de toujours mieux répondre aux changements et d'offrir aux entreprises incubées et graduées les services les plus précis possibles.

*Pour DEC, le CQIB est un organisme prometteur qui a fait ses preuves. Il s'est créée une relation de confiance mais aussi de partenariat entre DEC et le CQIB, puisque les entreprises graduées sont référées à DEC par la suite. De plus, l'organisme déborde de son mandat d'incubateur en représentant le réseau des incubateurs au Québec. Les nombreux prix reçus, ainsi que les alliances internationales, font en sorte que le CQIB rayonne ici et à l'étranger.*

## ANNEXE A

## Tableau A

### Liste des services disponibles au CQIB

PRÉ-INCUBATION (3 à 6 mois)	INCUBATION (trois à cinq ans)	POST-INCUBATION
<p>Services conseils pour développer le plan d'affaires</p>	<p><b>ACCOMPAGNEMENT D'AFFAIRES À LA CARTE</b>            Selon les besoins, les services d'accompagnement d'affaires sont taillés sur mesure. Les services d'accompagnement dont les entrepreneurs ont besoin sont offerts après discussions entre le CQIB et les entrepreneurs; chacun ayant des besoins précis selon le degré d'avancement de son projet. Ainsi, le CQIB propose un service d'accompagnement d'affaires qui permet de réduire le coût de démarrage d'entreprises, tout en guidant les entrepreneurs vers les meilleures ressources humaines et financières possibles.</p>	<p>Services de consultation (Architecte, ingénieur, constructeur, fabricant de mobilier, CQIB) pour préparer le projet de sortie de l'incubateur et construire une nouvelle entreprise ou l'orienter vers une pépinière d'entreprises.</p>
<p>Services conseils pour protéger la propriété intellectuelle</p>	<p><b>SERVICES D'AFFAIRES</b>            Un encadrement d'affaires est offert par le CQIB. Ces services comprennent le support administratif nécessaire pour démarrer et organiser rapidement les activités des entreprises. Ils peuvent comprendre également la communication institutionnelle, les bureaux et les salles de réunion.</p>	<p>Support et conseil aux entreprises.</p>
<p>Accompagnement pour trouver du financement</p>	<p><b>SERVICES TECHNIQUES</b>            Des services d'encadrement et des équipements de recherche sont mis à la disposition des jeunes entreprises pour une période de trois à cinq ans pour les aider dans leurs activités de recherche et développement et de commercialisation de produits. Plusieurs infrastructures sont mises à</p>	<p>Conseils spécialisés sur les alliances internationales, réseautage, expansion des marchés.</p>

	<p><i>leur disposition: laboratoires, aires d'entreposage en location, parc d'équipement et d'instruments scientifiques à la fine pointe de la technologie (temps partagé).</i></p>	
--	---	--